



GUIDE SALARIÉS

Prévention des risques dans la réparation automobile



Chutes
de plain pied



Chutes
de hauteur



Troubles
musculo-
squelettiques



Bruit



Vibrations



Risque
chimique

Les **risques** auxquels vous,
salariés, êtes exposés





Ce guide co-réalisé par le service de santé au travail ACMS et le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) vous propose une aide au repérage des risques professionnels spécifiques aux métiers de l'automobile. Il vise à aider les salariés à prévenir les principaux risques professionnels inhérents à leur métier et à préserver leur santé au travail.

Cachet

ACMS

55, rue Rouget de Lisle - 92158 Suresnes Cedex

Tél. : 01 46 14 84 00 - Fax : 01 47 28 84 83

www.acms.asso.fr

CNPA

50, rue Rouget de Lisle - 92158 Suresnes Cedex

Tél. : 01 40 99 55 00 - Fax : 01 47 28 44 15

www.cnpa.fr



Risques liés aux déplacements chutes et glissades

Les accidents liés aux chutes et glissades dans un garage sont nombreux et les conséquences peuvent être graves.

■ Pour éviter ces risques, je prends des précautions

Je nettoie aussitôt le sol
en cas de déversement accidentel



- Je porte des chaussures de sécurité avec des semelles antidérapantes (catégorie S2).
- Je prépare mes tâches et le matériel nécessaire pour éviter les allées et venues.
- J'évite de travailler dans la précipitation.
- Je laisse mon espace de travail dégagé.
- J'éclaire suffisamment ma zone de travail.





Risques liés aux déplacements chutes et glissades

Je mets en place les protections
de la fosse de visite



- Je laisse libres les lieux de passage et les escaliers.
- J'utilise du matériel sécurisé pour le travail en hauteur.
- Je signale à mon employeur les détériorations du sol.
- Je suis vigilant lorsque je déplace le véhicule dans l'atelier et je respecte les règles de conduite sur la route.

Les bons réflexes

- Rangement, propreté : les clés de la sécurité !
- Ne jamais négliger un accident, l'absence de douleur ne signifie pas absence de gravité.
- Ne rien laisser traîner sur le sol.
- Signaler tout accident du travail à son employeur.





Risques de troubles musculosquelettiques (TMS)

Mal de dos, douleurs à l'épaule, au coude ou au poignet, ... peuvent être occasionnés par des gestes en position forcée, de mauvaises postures, un matériel inadapté ou mal utilisé, un défaut d'organisation, un stress lié à des contraintes de temps ou à une trop grande charge de travail, ...

■ Pour les éviter, je prends des précautions

Je prends le temps
d'organiser mon travail



- J'organise mon travail pour ne pas travailler dans la précipitation.
- J'échange avec mon responsable pour anticiper les besoins de manutention.
- Je facilite l'accès à la zone de travail.
- J'éclaire suffisamment ma zone de travail.
- Je prépare le matériel nécessaire et je m'assure de son bon état.
- Je range mon espace de travail de telle sorte que les objets utilisés les plus fréquemment soient les plus accessibles.
- Je signale tout matériel défectueux à mon employeur (roues de la servante détériorées, matériel usé, ...).





Risques de troubles musculosquelettiques (TMS)

Je respecte les bonnes pratiques

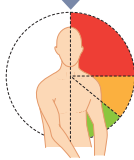


- Je porte les équipements de protection adaptés (**gants, genouillères intégrées dans la tenue de travail, ...**) et en bon état.
- J'utilise les équipements à ma disposition pour éviter les postures contraignantes (chariots, tables élévatoires, chandelles, vérins, démonte-pneus, ...).
- Je privilégie le travail à hauteur d'homme (sur établi, tabourets à roulettes, pont élévateur, ...).
- Je sollicite mes collègues en cas de besoin.

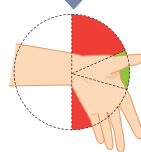
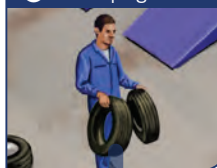
1 Genoux



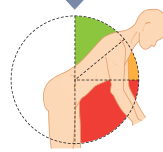
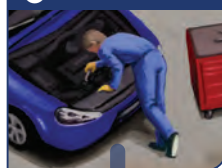
2 Épaules



3 Main - poignet



4 Colonne vertébrale



Les risques liés aux manutentions manuelles et les postures contraignantes sont majorés si elles sont maintenues et/ou répétées.

Les bons réflexes

- Travail bien préparé, dangers évités !
- Avoir une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, activités physiques).
- En cas de symptômes douloureux persistants, contacter son médecin du travail.





Utilisation des équipements et outillage de travail

Coupures, blessures, écrasements peuvent être occasionnés par la manipulation d'outils ou d'équipements, ...

Les conséquences de ces accidents peuvent être très graves.

■ Pour les éviter, je prends des précautions

Je choisis l'outil adapté à la tâche à effectuer et au véhicule concerné



- Je vérifie l'état du matériel avant utilisation.
- J'utilise le matériel selon les consignes qui m'ont été données (*voir fiches de poste*).
- J'alerte mon employeur en cas de danger (matériel défectueux) et je signale les installations électriques en mauvais état.
- J'organise mon espace de travail et j'évite l'encombrement.
- Je reste concentré sur la tâche que j'effectue (pas d'utilisation de téléphone, ...).
- J'éclaire suffisamment ma zone de travail.
- Je me protège avec les équipements adaptés (lunettes, gants, masque, ...).
- J'évite de travailler dans la précipitation.





Utilisation des équipements et outillage de travail

Je respecte les recommandations de bonnes postures (voir fiche TMS)



- Je me sécurise lorsque j'interviens sous le véhicule.
- J'interviens sur les techniques spécifiques si je suis formé (GPL, véhicules électriques ou hybrides, ...).
- Je laisse en position abaissée les carters de protection.
- Je manipule les objets coupants avec précaution et je les range.
- Je range mon matériel.

Les bons réflexes

- Rester vigilant lors de toute manipulation d'outillage et d'équipements.
- Ne jamais négliger un accident. Absence de douleur ne signifie pas absence de gravité.
- En cas de coupure, nettoyer la plaie à l'eau savonneuse et désinfecter.
- En cas de brûlure, mettre la partie atteinte sous l'eau courante pendant 10 à 15 minutes.
- Signaler tout accident du travail à son employeur.



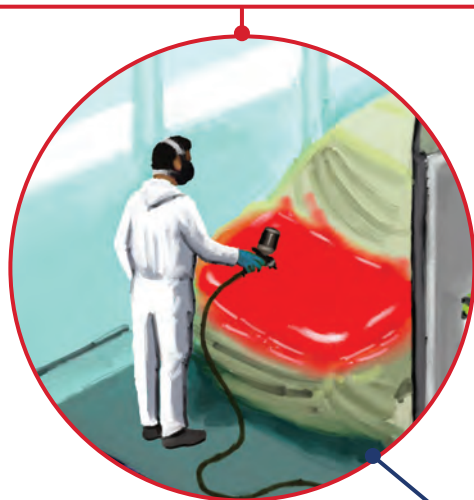


Risques chimiques

Certains produits utilisés dans les garages, huiles, carburants, solvants de nettoyage, peintures ainsi que l'émission de gaz d'échappement et de poussières, présentent des dangers pour la santé. Ils peuvent être à l'origine d'irritations, d'allergies, d'intoxication, de gêne respiratoire, d'effets sur la reproduction et de cancers. Ils impactent également l'environnement.

■ Pour les éviter, je prends des précautions

Je porte les équipements de protection adaptés
(gants, masque, lunettes, combinaison) après avoir vérifié leur état



- Je m'assure que tous les produits sont étiquetés avant utilisation (emballage d'origine et/ou produits transvasés).
- Je m'informe de la dangerosité des produits en lisant les étiquettes.
- Je respecte les modes d'emploi des produits chimiques.
- Je ferme les récipients après utilisation.
- Je mets en marche les dispositifs d'aspiration.
- Je respecte les consignes d'élimination des déchets mises en place dans l'entreprise.
- Je nettoie et je range les équipements de protection après utilisation.
- J'utilise des essuie-mains jetables et je me lave les mains et les ongles avec un savon liquide professionnel.





Risques chimiques

■ Je sais reconnaître les pictogrammes et symboles de danger sur les produits

Ancien étiquetage	Nouvel étiquetage	
Dangers physiques	 	Peut provoquer un incendie ou une explosion Peut exploser Sous pression Peut exploser à la chaleur • Ces produits doivent être maintenus loin d'une flamme ou d'une source d'étincelles.
Dangers pour la santé	 	Ronge la peau et/ou les yeux en cas de projection Peut tuer Nuit gravement à la santé Altère la santé • Utiliser des gants. • Éviter tout contact avec la peau et les yeux. • Ne pas avaler ni inhaler. → Produits à manipuler avec de grandes précautions et les moyens de protection mentionnés.
Dangers pour l'environnement	 	Pollue les milieux aquatiques Que faire des chiffons, des emballages et récipients vides ? Je les jette, selon leur type, dans les poubelles de recyclage.

Les bons réflexes

- Ne pas boire, fumer, manger dans l'atelier.
- Ne pas garder de chiffons sales dans ses poches.
- Changer les vêtements imprégnés de graisse et de carburants.
- En cas de :
 - contact avec la peau : rincer à l'eau du robinet ;
 - inhalation : quitter l'atelier et respirer à l'air libre ;
 - projection dans les yeux : rincer immédiatement à l'eau, paupières ouvertes ;
 - ingestion accidentelle : ne pas faire vomir, ne rien boire.



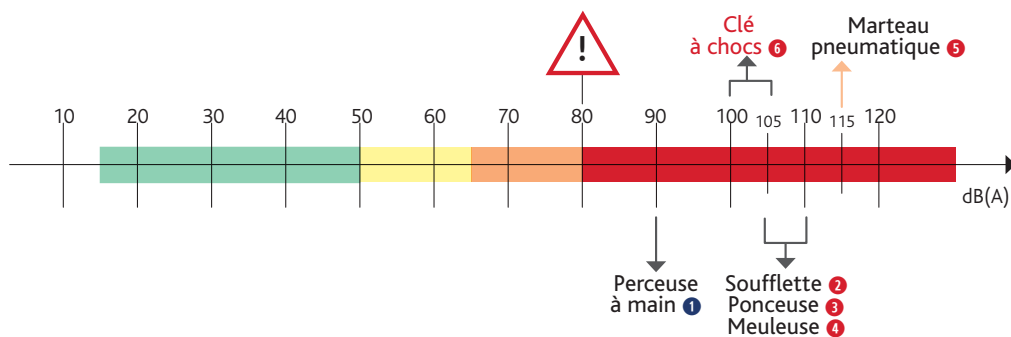
Les femmes enceintes et les asthmatiques sont particulièrement vulnérables.



Bruit

Acouphènes, gêne auditive, surdité peuvent être occasionnés par une exposition répétée au bruit ou par un traumatisme sonore.

Niveau d'exposition sonore dans un garage





Bruit

■ Pour les éviter, je prends des précautions

Je prends soin de moi



- Je porte les équipements de protection à disposition (bouchons d'oreille, casque) :
 - car mes tâches génèrent du bruit ;
 - car mes collègues autour de moi ont des activités bruyantes.
- Je les mets avant d'entrer en zone de bruit, pendant l'activité et ne les retire qu'après être sorti de la zone bruyante.
- Je signale à mon employeur les outillages défectueux devenus plus bruyants.
- Je veille au bon état de mes équipements de protection individuelle.

Les bons réflexes

- Éviter l'utilisation de la soufflette.





Prévention de la désinsertion professionnelle

Difficultés à exécuter certaines tâches, arrêts de travail répétés, restrictions d'aptitude, dossier de maladie professionnelle en cours, ... peuvent engendrer une désinsertion professionnelle.

■ Pour prévenir cette situation

Je peux solliciter...



des intervenants

extérieurs (MDPH, SAMETH, AGEFIPH, CARSAT/CRAMIF, Organismes de formation, ...)

- Pour être informé.
- Pour être orienté.
- Pour un accès à la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH).

mon employeur

- Pour répartir et organiser le travail.
- Pour échanger sur les difficultés professionnelles rencontrées.
- Pour un soutien à l'accès à la formation.
- ...

le service de santé au travail (médecin du travail, infirmier, assistant de service social, ergonome, ...)

- Pour l'informer de mes difficultés et rechercher des solutions.
- Pour m'accompagner sur mes problématiques de santé et difficultés sociales.
- Pour une étude et un aménagement de mon poste.
- Pour le maintien dans l'emploi : formations, mutation, reclassement, ...
- ...

Les bons réflexes

- Ces intervenants peuvent être sollicités, en amont puis à tout moment, lors d'une situation de difficultés de maintien dans l'emploi.
- Plus ils seront mobilisés tôt et plus la prise en charge pourra être facilitée.
- Demander une visite de pré-reprise auprès du médecin du travail en cas d'arrêt prolongé.





Les équipements de protection individuelle (EPI)



Je nettoie et je range les équipements de protection individuelle après utilisation.



